

Numéro marché n° 2026BA0336

**DIRECTION DE
L'INGENIERIE ET DE
L'EXPERTISE**

*DGA Techniques
aérospatiales*

Cahier des clauses techniques cadres (CCTC)

Objet: FOURNITURE DE BOIS ET DE SES DERIVÉS
Version : V[0.1]
Date : **04 juin 2026**

DGA Techniques Aérospatiales
47, rue Saint-Jean
BP 93123
31131 BALMA Cedex

TABLE DES MATIERES

1	Généralités	3
1.1	Objet.....	3
1.2	Documents de référence.....	3
1.3	Terminologie.....	4
2	Structure du marché.....	5
3	Caractérisation des exigences	5
4	Expression technique des besoins.....	5
4.1	Exigences de management.....	6
4.1.1	Exigences liées à l'exécution du marché	6
4.1.2	Exigences Exigences liées à l'exécution du marché par famille.....	7
4.1.3	Exigences anti-gaspillage	10
4.1.4	Environnement (Gestion des déchets)	10
5	Spécification de management et d'assurance qualité	11
5.1	Moyens de communication.....	11
6	Composition détaillée des prestations et fournitures (CDPF).....	11
6.1	Tableaux récapitulatifs des livrables.....	11
7	Conditions d'exécution et de réalisation	13
7.1	Lieux de réalisation des prestations.....	13
7.2	Horaires de réalisation des prestations.....	13
7.3	Livraison.....	13
7.3.1	Lieu de la livraison	13
7.3.2	Bordereau de livraison (à présenter au service recette de DGA TA)	13
7.4	Conditions de réception.....	13
7.4.1	Critères de réception.....	13
7.4.2	Opérations de vérification	13
7.4.3	Délai des opérations de vérification.....	13

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Objet

Ce document est le cahier des clauses techniques cadres (CCTC) ayant pour objet la définition des prestations de fourniture de bois et de ses dérivés pour le centre de la Direction de l'Ingénierie et de l'Expertise (DIE) de la Direction Générale de l'Armement (DGA) : DGA Techniques aérospatiales (DGA TA).

Les prestations sont à réaliser avec obligation de résultat.

Sauf mention contraire, les moyens nécessaires à la réalisation des prestations demeurent à la charge du titulaire.

Ce cahier des clauses techniques cadres (CCTC) précise :

- Les exigences (une matrice de conformité aux exigences est présentée en annexe 1 de ce document) ;
- Les livrables attendus.

1.2 Documents de référence

Le titulaire doit réaliser les prestations conformément aux documents déclinés dans le tableau ci-dessous.

Référence	Titre
R1	Norme NF EN 13986
R2	Norme NF EN 313-1
R3	Norme NF EN 636
R4	Norme EN 120
R5	Norme EN 717-1
R6	Norme NF EN 12775
R7	Norme NF EN 13353
R8	Norme NF EN 14279
R9	Norme NF EN 309
R10	Norme NF EN 312
R11	Norme NF EN 300
R12	Norme NF EN 316
R13	Normes NF EN 622-1 à 622-5
R14	Norme NF EN 14322
R15	Norme NF EN 438-4
R16	Norme NF EN 438-6
R17	Norme NF EN 438-8
R18	Norme NF EN 14081
R19	Norme NF EN 336
R20	Norme NF EN 338

R21	Norme NF EN 15497 exigences de performances et aux exigences minimales de fabrication
R22	Norme NF EN 1611-1
R23	Norme NF EN 1313-1 dimensions des bois sciés
R24	Normes NF EN 975-1 à 975-2 classement d'aspect
R25	Norme NF EN 1313-2 dimensions des bois sciés
R26	Norme NF EN 13163 + A2
R27	Norme RG 305/2011
R28	Norme NF EN 13501.1
R29	Norme NBN EN 13165 + A2
R30	Norme ISO 7823
R31	Norme ISO 11963
R32	Norme ISO 2768-1

1.3 Terminologie

EXI GEN	Identification d'une Exigence générale
EXI MAN	Identification d'une Exigence de management
EXI F	Identification d'une Exigence particulière aux familles
Fournitures	Biens physiques (fabrications et/ou approvisionnements)
LIV	Identification d'un livrable
Livrable	Elément ou document dont la fourniture conditionne la réception de la prestation.
BPU	Bordereau des prix unitaires (Annexe 1 du CCAC)
DGA	Direction Générale de l'Armement
S2A	Service des achats d'armement
DGA TA	DGA Techniques aérospatiales
CCP	Code de la Commande Publique
CAC Armement	Cahier des Clauses Administratives Communes « Armement »
CCTC	Cahier des Clauses Techniques Cadres
CCAC/AE	Cahier des Clauses Administratives Cadres / Acte d'Engagement

2 STRUCTURE DU MARCHÉ

Cet accord-cadre a pour objet la fourniture de bois et de ses dérivés.

Il permet de commander des prestations identifiées dans un catalogue de bordereau de prix unitaire (BPU) découpé en 10 familles. Ces FAMILLES sont décomposées de 0 à 8. La description des familles est présentée dans le tableau ci-dessous.

N° Famille	Description du famille
0	Mise en place et gestion du catalogue électronique pour utilisation carte achat DGA N3
1	Panneaux de bois non revêtus
2	Panneaux de particules non revêtus
3	Panneaux revêtus, recouverts ou plaqués
4	Bois de structure
5	Bois avec aboutages à entures multiples
6	Bois de menuiserie
7	Panneaux isolants
8	Panneaux ALTUGLAS & POLYCARBONATE

3 CARACTÉRISATION DES EXIGENCES

Les exigences correspondent au strict besoin, leur satisfaction est obligatoire.

4 EXPRESSION TECHNIQUE DES BESOINS

Les exigences du marché sont décomposées de la manière suivante :

- Pour le management : EXI MAN xx
- Pour l'exécution du marché : EXI GEN xx
- Pour l'exécution du marché par famille (Cf. §5 supra) : EXI F0xx à F7xx ;

4.1 Exigences de management

EXI MAN 01	Conformément aux exigences de l'ISO 9001 ou norme équivalente, pendant toute la durée du contrat, le titulaire doit mettre en place une organisation et les moyens associés qui garantissent à DGA TA la maîtrise, la coordination, la cohérence des tâches et des travaux de son ressort ainsi que la tenue des objectifs fixés.
EXI MAN 02	Le titulaire doit garantir la conformité de l'activité menée au titre de la prestation avec les obligations réglementaires en vigueur au moment de la prestation, notamment en matière de sécurité et d'environnement, et de démontrer cette conformité
EXI MAN 03	Le titulaire doit organiser la réunion de lancement du marché et de l'assurance de la qualité des fournitures au plus tôt après sa notification et au plus tard avant le début des premières prestations avec un délai maximal de un mois après la notification du marché
EXI MAN 04	Le titulaire doit, en cours d'exécution du marché, intégrer les nouvelles lignes BPU faisant l'objet d'un Ordre de Service, au catalogue électronique (Bordereau de Prix Unitaires) Les nouvelles lignes BPU doivent faire l'objet d'un devis émis par le titulaire 2 semaines maximum après la demande écrite DGA
EXI MAN 05	Le titulaire doit informer immédiatement DGA de tout événement pouvant avoir un impact sur la réalisation des prestations
EXI MAN 06	Les documents fournis au cours du présent marché par le titulaire, ses fournisseurs et ses sous-traitants, doivent être rédigés en langue française
EXI MAN 08	Le titulaire doit réaliser les prestations conformément aux exigences spécifiques de sécurité en vigueur
EXI MAN 09	Le titulaire doit réaliser la gestion des non-conformités et des dérogations
EXI MAN 10	Le titulaire doit présenter le bilan des prestations réalisées sur bon de commande et/ou carte achat lors des réunions périodiques de suivi d'activité (1 réunion par an minimum)
EXI MAN 11	Le titulaire doit réaliser et transmettre les comptes rendus de réunion sous 2 jours ouvrés après la réunion
EXI MAN 12	Le titulaire organise des réunions d'opportunité sur demande de DGA TA ou à son initiative en tant que de besoin [dans la limite maximale de XX par mois].
EXI MAN 13	Le titulaire doit tenir les réunions dans les locaux de DGA
EXI MAN 14	Le titulaire doit utiliser des modes de communication traçables et sans délai d'acheminement La voie électronique doit être privilégiée pour les modes de communication et d'envoi de documents. Le cas échéant le titulaire doit proposer un mode compatible avec DGA
EXI MAN 15	Le titulaire doit systématiquement communiquer toutes les informations génératrices de modification du marché à l'interlocuteur référent désigné de DGA Le titulaire ne pourra en aucun cas remplacer un produit commandé non disponible par un produit équivalent sans accord préalable

4.1.1 Exigences liées à l'exécution du marché

EXI GEN 01	Le titulaire doit prendre à sa charge tous les frais liés aux transports des produits et autres matériels concernés par le marché Tout produit non conforme ou défectueux devra être remplacé gratuitement, les frais de transport seront pris en charge par le titulaire
EXI GEN 02	Le titulaire doit, pour tous produits fournis, pouvoir produire l'ensemble des références des normes en vigueur
EXI GEN 03	Le titulaire doit informer le correspondant technique de DGA de toute évolution de la réglementation dans le périmètre du marché

EXI GEN 04	Le titulaire doit veiller à l'application stricte des protocoles de sécurité, en particulier s'il fait appel à des sociétés de transports extérieures à sa société
EXI GEN 05	Le titulaire doit apporter toute aide technique pour résoudre un problème d'ordre technique et/ou pour la mise en œuvre d'un produit et/ou matériel nouveau
EXI GEN 06	Le titulaire doit, en cas de dysfonctionnement ou d'anomalie constatés au cours d'une livraison, informer sans délai le correspondant technique DGA ou son représentant et peut si nécessaire suspendre la prestation. D'une manière générale, toute anomalie constatée doit faire l'objet d'un signalement auprès du correspondant technique DGA ou de son représentant
EXI GEN 07	Le titulaire doit pouvoir fournir tous les livrables attendus du BPU
EXI GEN 08	Le titulaire doit fournir tous les documents demandés par voie dématérialisée et au format .pdf
EXI GEN 09	Le titulaire doit conditionner les produits livrés de manière à empêcher tout dommage ou détérioration
EXI GEN 10	Le titulaire doit fournir des bois et dérivés obtenus grâce à des pratiques forestières respectueuses de l'environnement, dans un souci de protection de la biodiversité, de l'intérêt des communautés locales et pour un développement économique viable
EXI GEN 11	Le titulaire doit garantir la provenance légale et la traçabilité des bois utilisés et transformés pour la production
EXI GEN 12	Le titulaire doit fournir des bois et dérivés avec un marquage conforme aux dernières normes en vigueur

4.1.2 Exigences liées à l'exécution du marché par famille

4.1.2.1 Famille 0

Mise en place et gestion du catalogue électronique pour utilisation carte achat DGA N3

EXI F0 01	Le titulaire doit mettre en place un catalogue électronique dédié à DGA permettant les commandes et les paiements par carte achat N3 de toutes les lignes du BPU. Les modalités de mise en place du catalogue électronique sont présentées en annexe 2 du présent CCTC. Le titulaire doit s'engager sur les prestations définies dans la famille 0 du BPU (Cf. Annexe 1 du CCAC).
EXI F0 02	Le titulaire doit réaliser toutes les opérations de maintenance pour maintenir le catalogue électronique en condition opérationnelle pendant toute la durée du marché
EXI F0 03	Le titulaire doit réaliser toutes les opérations de modification du catalogue demandées par DGA
EXI F0 04	Le titulaire doit réaliser une séance de présentation (sur site DGA) au profit des porteurs de carte d'achat et des préparateurs de panier ainsi qu'une assistance téléphonique et via courriel accessible du lundi au vendredi

4.1.2.2 Famille 1

Panneaux de bois non revêtus

EXI F1 01	Le titulaire doit fournir tous les bois et dérivés définis dans la famille 1 du BPU (Cf. Annexe 1 du CCAC).
------------------	---

EXI F1 02	Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 13986 (caractéristiques, évaluation de la conformité et marquage) des panneaux à base de bois décrits
EXI F1 03	Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 313-1 et le respect des exigences de la norme NF EN 636 pour les contre-plaqués à plis, plats, pour emploi en milieu sec, humide ou extérieur
EXI F1 04	Le titulaire doit garantir la classe E1 (EN 120 ou EN 717-1) pour les bois collés
EXI F1 05	Le titulaire doit étiqueter tous les produits de façon claire et précise et en concordance avec la commande
EXI F1 06	Le titulaire doit garantir la conformité aux normes NF EN 12775 et NF EN 13353 pour les panneaux constitués de pièces bois collées sur chants et sur faces, si composés de plusieurs couches, appelés bois panneau (SWP)
EXI F1 07	Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 14279 pour les panneaux Lamibois (LVL), matériau composite constitué de couches de placages de bois

4.1.2.3 Famille 2

Panneaux de particules non revêtus.

EXI F2 01	Le titulaire doit fournir tous les bois et dérivés définis dans la famille 2 du BPU (Cf. Annexe 1 du CCAC).
EXI F2 02	Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 13986 (caractéristiques, évaluation de la conformité et marquage) des panneaux à base de bois décrits
EXI F2 03	Le titulaire doit garantir la classe E1 (EN 120 ou EN 717-1) pour les bois collés
EXI F2 04	Le titulaire doit garantir la conformité aux normes NF EN 309 et NF EN 312 pour les panneaux de particules à base de bois ou d'autres végétaux, fabriqués sous pression et chaleur avec addition d'un liant polymère
EXI F2 05	Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 300 pour les panneaux OSB, constitués par des lamelles de bois, liées par un liant
EXI F2 06	Le titulaire doit garantir la conformité aux normes NF EN 316 et NF EN 622-1 à 622-5 pour les panneaux de fibres, obtenus à partir de fibres de bois avec application de chaleur et/ou de pression Ces panneaux sont obtenus soit par procédé humide, soit par procédé à sec (MDF)

4.1.2.4 Famille 3

Panneaux revêtus, recouverts ou plaqués

EXI F3 01	Le titulaire doit fournir tous les bois et dérivés définis dans la famille 3 du BPU (Cf. Annexe 1 du CCAC).
EXI F3 02	Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 13986 (caractéristiques, évaluation de la conformité et marquage) des panneaux à base de bois décrits
EXI F3 03	Le titulaire doit garantir la classe E1 (EN 120 ou EN 717-1) pour les bois collés
EXI F3 04	Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 14322 pour les panneaux MFB (PSM) surfacés mélaminés décoratifs pour un usage intérieur
EXI F3 05	Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 438-4 pour les panneaux stratifiés décoratifs haute pression (HPL), d'épaisseur égale ou supérieure à 2mm, dans les qualités standard et à réaction au feu améliorée, destinés aux applications en intérieur

EXI F3 06

Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 438-6 pour les panneaux stratifiés décoratifs haute pression (HPL), d'épaisseur égale ou supérieure à 2mm, dans les qualités standard et à réaction au feu améliorée, pour usage en extérieur

EXI F3 07

Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 438-8 pour les panneaux stratifiés décoratifs haute pression (HPL) à effets de surfaces spéciaux (métallique M, placage bois stratifié W)

4.1.2.5 Famille 4

Bois de menuiserie

EXI F4 01

Le titulaire doit fournir tous les bois et dérivés définis dans la famille 4 du BPU (Cf. Annexe 1 du CCAC)

EXI F4 02

Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 14081 pour les l'ensemble des bois de structure de section rectangulaire obtenus par sciage, rabotage, ou autres méthodes (les bois avec aboutages à entures multiples ne sont pas concernés)

EXI F4 03

Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 336 (Dimensions - Ecart admissible) pour les ensembles des bois de structure de section rectangulaire obtenus par sciage, rabotage, ou autres méthodes (les bois avec aboutages à entures multiples ne sont pas concernés)

EXI F4 04

Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 338 (Classe de résistance) pour les ensembles des bois de structure de section rectangulaire obtenus par sciage, rabotage, ou autres méthodes (les bois avec aboutages à entures multiples ne sont pas concernés)

4.1.2.6 Famille 5

Bois de construction

EXI F5 01

Le titulaire doit fournir tous les bois et dérivés définis dans la famille 5 du BPU (Cf. Annexe 1 du CCAC).

EXI F5 02

Le titulaire doit garantir la classe E1 (EN 120 ou EN 717-1) pour les bois collés

EXI F5 03

Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 15497 (exigences de performances et aux exigences minimales de fabrication) pour les bois avec aboutages à entures multiples

4.1.2.7 Famille 6

Bois avec aboutages à entures multiples

EXI F6 01

Le titulaire doit fournir tous les bois et dérivés définis dans la famille 6 du BPU (Cf. Annexe 1 du CCAC).

EXI F6 02

Le titulaire doit garantir la classe E1 (EN 120 ou EN 717-1) pour les bois collés

EXI F6 03

Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 1611-1 (classement d'aspect) pour les bois résineux

EXI F6 04

Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 1313-1 (dimensions des bois sciés) pour les bois résineux

EXI F6 05

Le titulaire doit garantir la conformité aux normes NF EN 975-1 à 975-2 (classement d'aspect) pour les feuillus tempérés

EXI F6 06

Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 1313-2 (dimensions des bois sciés) pour les feuillus tempérés

4.1.2.8 Famille 7

Panneaux isolants

EXI F7 01	Le titulaire doit fournir tous les bois et dérivés définis dans la famille 7 du BPU (Cf. Annexe 1 du CCAC).
EXI F7 02	Le titulaire doit garantir la conformité aux normes NF EN 13163 + A2 et RG 305/2011 pour les panneaux de polystyrène expansé PSE
EXI F7 03	Le titulaire doit garantir la conformité à la norme NF EN 13501.1 pour les panneaux polystyrène extrudé XPS
EXI F7 04	Le titulaire doit garantir la conformité aux normes NBN EN 13165 + A2 pour les panneaux polyuréthanes PU

4.1.2.9 Famille 8

Panneaux Altuglas, Polycarbonate, Alu Composite

EXI F8 01	Le titulaire doit fournir tous les bois et dérivés définis dans la famille 8 du BPU (Cf. Annexe 1 du CCAC).
EXI F8 02	Le titulaire doit garantir la conformité à la norme internationale ISO 7823, à la norme ISO 2768-1 et la norme ISO 11963 pour les panneaux Altuglas et Polycarbonate.
EXI F8 03	Le titulaire doit garantir la conformité à la norme EN 13501-1, classe de protection A2 - s1, d0 (incombustible).

4.1.3 Exigences anti-gaspillage

EXI 10 Lors de la livraison, le Titulaire doit conditionner si possible les fournitures dans un emballage recyclable.

EXI 20 Le Titulaire doit fournir les livrables documentaires sous format dématérialisé.

4.1.4 Environnement (Gestion des déchets)

4.1.4.1 Généralités

Le site de Balma de DGA TA est certifié ISO 14001 et a mis en place un système de management environnemental (SME) qui s'appuie sur la politique environnement de DGA TA (jointe en annexe au CCAP) et sur le manuel environnement du centre.

Le Titulaire et ses intervenants sont sensibilisés à la politique environnement de DGA TA avant toute intervention sur site lors de la visite de prévention préalable. Dès lors, ils appliquent durant leur intervention les consignes et recommandations environnementales applicables à l'établissement.

Pour les activités dont il a la charge au titre du marché, le Titulaire s'engage à :

- utiliser des produits dont l'impact sur l'environnement est maîtrisé avec éléments justificatifs apportés dans les FDS.
- utiliser des moyens conformes à la dernière législation en vigueur notamment en termes de rejets dans le milieu naturel (émission de gaz, CO₂, NO_x, etc).
- respecter la politique environnement de DGA TA annexée au CCAP/C.

EXI 30 Le Titulaire veille à ce que les prestations et les fournitures qu'il réalise au titre du marché respectent les prescriptions législatives et réglementaires applicables en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage.

4.1.4.2 Utilisation des produits

EXI 40 Le Titulaire doit fournir une fiche de donnée de sécurité (FDS) pour tout produit introduit sur le site de DGA TA par le titulaire, pour l'exécution des prestations.

Cette FDS est transmise au chargé de prévention de DGA TA. Avant toute utilisation de produit, les FDS doivent être validées par le chargé de prévention.

5 SPÉCIFICATION DE MANAGEMENT ET D'ASSURANCE QUALITÉ

5.1 Moyens de communication

EXI 50 Le Titulaire doit rédiger l'ensemble des documents établis au titre du contrat en français [et en anglais].

Compte tenu des contraintes liées à la passerelle utilisée par DGA TA, les seuls fichiers autorisés pour les pièces jointes des messages transmis par messagerie sont :

- les fichiers de taille inférieure à 10 Mo par message,
- les fichiers bureautiques générés avec les outils Windows® sans macro,
- les fichiers .pdf générés avec Acrobat® de la société Adobe® sans macro,
- les fichiers « texte » en général,
- les images (les formats .gif et .jpeg seront préférés au format .bmp),
- les fichiers [chiffrés et] signés avec ACID®,
- les fichiers énumérés ci-dessus et compressés sont autorisés (Winzip® recommandé),
- les dossiers d'archive sans mot de passe, contenant les fichiers énumérés ci-dessus.

6 COMPOSITION DÉTAILLÉE DES PRESTATIONS ET FOURNITURES (CDPF)

6.1 Tableaux récapitulatifs des livrables

Tableau récapitulatif des livrables attendus au titre de l'AC :

Références	Libellé du livrable	Référence du § CCTP décrivant la fourniture	Exigences ou prestations associées à la fourniture	Délai
Prestation de management				
LIV 10	Comptes rendus de réunions périodiques et d'opportunité de suivi d'activité et de réunion de lancement	4.1	EXI GEN XX	15 jours après la réunion
Familles 1 à 10				
LIV 20	Les bois et dérivés déclinés au BPU (Cf. Annexe 1 du CCAC)	4.1	EXI GEN XX	A la livraison

Références	Libellé du livrable	Référence du § CCTP décrivant la fourniture	Exigences ou presations associées à la fourniture	Délai
LIV 30	Les bons de livraisons pour contrôle quantitatif par DGA	4.1	EXI GEN XX	A la livraison
LIV 40	Les certificats de conformité des produits livrés	4.1	EXI GEN XX	A la livraison
Famille 0 (item année 1)				
LIV 50	Catalogue électronique dédié DGA	4.1.2.1	EXI F0 XX	A la livraison

T0 : date de début d'exécution du marché

7 CONDITIONS D'EXÉCUTION ET DE RÉALISATION

7.1 Lieux de réalisation des prestations

Les prestations se déroulent sur le(s) site(s) du titulaire et/ou à DGA TA.

7.2 Horaires de réalisation des prestations

Le site de DGA TA est accessible, de 7h30 à 17h30. Le prestataire doit s'organiser pour respecter l'amplitude horaire du plan de prévention. Il doit aussi intervenir en accord avec le correspondant DGA TA.

DGA TA peut être fermé de manière ponctuelle. Les dates de ces fermetures sont fournies au titulaire dès qu'elles sont connues de la personne publique.

7.3 Livraison

7.3.1 Lieu de la livraison

Les livraisons d'équipements sont effectuées à l'adresse suivante :

DGA Techniques Aérospatiales
Département IMF
47, rue Saint-Jean
CS 93123
31131 BALMA Cedex

7.3.2 Bordereau de livraison (à présenter au service recette de DGA TA)

Toute livraison est accompagnée d'un bordereau de livraison qui précise :

- le numéro du marché et éventuellement le n° du bon de commande ;
- le numéro du poste ;
- le nom du titulaire du marché avec précision du sous-traitant ou cotraitant ayant réalisé ou participé à la réalisation le cas échéant ;
- le tableau précisant les fournitures attendues, ainsi que celles réellement livrées, au titre du poste ;
- Nom du responsable technique à DGA TA.

7.4 Conditions de réception

7.4.1 Critères de réception

Les critères à partir desquels chaque fourniture sera acceptée sont :

- La satisfaction des exigences spécifiées,
- Le respect des conditions d'exécution,
- Le respect des conditions de livraison.

7.4.2 Opérations de vérification

Suite à la livraison et à la recette industrielle sur site de DGA TA, des opérations de vérifications sont réalisées par DGA TA. DGA TA se réserve le droit de procéder à des tests et essais complémentaires à ceux réalisés durant la recette industrielle pour vérifier le respect des exigences.

7.4.3 Délai des opérations de vérification

Le délai imparti à DGA TA pour procéder aux opérations de vérification est précisé au CCAP.



MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de l'armement